

Werk, job diversité gleichberechtigung together per tutti  
 creatividad Rad, posao разноликост за све  
 δημιουργικότητα munça per te gjithë together Akazi bazgoshai  
 szansa ZENGINLIK gleichberechtigung عي مجلل 創造力 gléck  
 kansen ensemble vielfalt job apertura rëspero за све  
 bogatstvo Arbecht σεβασμο diversitate Pune ubwubashi  
 szacunek ةاواسم marabari DEĞER ARTIMI samen  
 平等μ plus-value für alle opportunity, chance  
 insieme conjunçã sreća ТВО креативité eşitlik  
 για ολΉΣĆ مارتحإ  
 ehteraا genheit for all  
 Lavoro respekt δουλεια  
 pentru toti TIF kreativität  
 added value T eet ouverture  
 حاستال RÓZNO ρορφια  
 respekt mokhtalef BERABER 機會  
 Kar Travail, emploi, job ra queza égalité  
 igualdad HERKES İÇİN fortu orty gelijkheid  
 creatività za svakog diversidad zjuar HERKES İÇİN  
 opportunité gemeinsam creativity verscŁATYWNOŚĆ عىنغ  
 gemeinsam kreativnost ανοχη fati saarde 公差  
 \$ansă Praca respect Chancen cpeñ (شانعا) μαζί  
 HOŞGÖRÜ ανοιγμα tolleranza/tolleranza? صرفال arbeit se bashku  
 Employment, work, ŞANS tolerancija uguaglianza 尊重 diversity  
 креативност toleranz por todos créativité tolerancia zajedno  
 pour tous SAYGI ع ادب impreună tolérance  
 ισοτητα respekt ισ πλουτος chance mehrwert pasuri  
 所有 diversità creativitate ευκαιρια toleranz YARATICILIK  
 respect عونتال tolerancja jednakost ПОШТОВАЊЕ  
 tolerance jednakost Werk, job diversité gleichberechtigung لمعلا за све



Un emploi pour tous via Selor



Plus d'infos sur [www.selor.be](http://www.selor.be)



Bureau de sélection de l'administration

## Table des matières

- 4 • Je travaille dans l'administration via Selor !
- 4 • Quel emploi puis-je exercer dans l'administration ?
- 5 • Pour quels services publics puis-je postuler via Selor ?
- 6 • Quelle est la différence entre statutaire et contractuel ?
- 7 • Je ne dois pas passer par Selor si je souhaite travailler au sein de :
  - 7 • De quels avantages vais-je bénéficier si je travaille dans l'administration ?
  - 8 • Combien vais-je gagner dans l'administration ?
  - 9 • Je suis convaincu et je veux postuler. Je crée un CV en ligne dans Mon Selor !
  - 9 • Pourquoi fixer des conditions de participation ?
- 10 • Dois-je être belge pour travailler dans l'administration ?
- 10 • Que se passe-t-il si je n'ai aucune expérience ?
- 10 • Et si je ne dispose pas du diplôme requis ?
- 10 • Et si j'ai obtenu un diplôme à l'étranger ?
- 11 • Et si j'ai obtenu mon diplôme dans une autre langue ?
- 11 • Dois-je être bilingue (français - néerlandais) pour travailler dans l'administration ?
- 11 • Est-ce que le fait de connaître d'autres langues constitue un avantage ?
- 11 • Dois-je passer des tests après avoir postulé ?
- 12 • Quels tests dois-je passer ?
  - 12 > Exercice du bac à courrier (épreuve informatisée)
  - 13 > Tests de personnalité (épreuve informatisée)
  - 13 > Tests d'aptitude (tests informatisés)
  - 13 > Entretien
- 14 • Puis-je me préparer aux tests de Selor ?
- 14 • Dois-je être un spécialiste IT pour pouvoir réussir ces épreuves informatisées ?
- 14 • Est-ce que je vais devoir passer un test dans une grande salle ?
- 14 • Ai-je vraiment une chance parmi tous ces candidats ?
- 15 • Que se passe-t-il si je réussis ?
- 15 • Que se passe-t-il si je ne suis pas lauréat ?
- 16 • Vais-je forcément travailler à Bruxelles ?
- 16 • Quels sont les autres services proposés par Selor ?
  - 16 > si je suis déjà fonctionnaire ?
  - 16 > si je veux passer un test linguistique ?
  - 17 > si je veux travailler dans le secteur du gardiennage ou de la sécurité ?
- 17 • Comment être sûr que Selor applique le principe d'égalité des chances ?
- 18 • Comment bénéficier du principe de l'égalité des chances en tant que femme ou homme ?
- 18 • Comment puis-je bénéficier du principe d'égalité des chances si je souffre d'un handicap ou d'une maladie ?
  - 19 > Comment puis-je demander des adaptations aux tests de sélection ?
  - 19 > Quelles mesures prenez-vous à l'égard des lauréats présentant un handicap ?
  - 19 > Mon poste de travail peut-t-il également être adapté ?
- 19 • Comment bénéficier du principe de l'égalité des chances en tant que personne d'origine étrangère ?
  - 20 > Comment puis-je être sûr de la neutralité des tests de sélection ?
  - 20 > Puis-je postuler de façon anonyme ?
  - 20 > Quels sont les projets de Selor orientés vers les personnes d'origine étrangère ?
- 20 • Que fait Selor en matière d'égalité des chances si je n'ai pas obtenu mon diplôme ?
- 22 • Comment puis-je bénéficier de l'égalité des chances si je vis une situation d'exclusion sociale ou de pauvreté ?

## Je travaille dans l'administration via Selor !

Lorsque vous recherchez un emploi, vous ne pensez pas forcément à l'administration en tant qu'employeur potentiel. Vous recherchez une fonction d'accueil, un emploi au service du personnel, un job de comptable ou encore d'ingénieur. Ou peut-être avez-vous envie de travailler comme informaticien ou de diriger une équipe ? Tout cela est possible dans l'administration. Selor est le bureau de sélection de l'administration et recherche de nouveaux collaborateurs pour différents services publics.

### Quel emploi puis-je exercer dans l'administration ?

L'administration est un monde à part entière. Vous y retrouvez presque toutes les professions :

- Emplois administratifs : gestionnaires de dossiers, assistants administratifs, fonctions d'accueil, collaborateurs de centres d'appels auprès de toutes sortes de services publics, ...
- Emplois médicaux et paramédicaux : infirmières, assistants sociaux, médecins, ...
- Emplois scientifiques : chercheurs, biologistes, spécialistes en alimentation, ...
- Emplois techniques : ingénieurs, architectes, conducteurs de chantiers, ...
- Emplois financiers : gestionnaires de budgets, comptables, contrôleurs financiers, ...
- Emplois dans le domaine de la communication : collaborateurs de communication interne ou externe, traducteurs, ...
- Emplois liés à la sécurité : assistants de surveillance pénitentiaire dans les prisons, contrôleurs en matière de sécurité alimentaire, ...
- Emplois existants dans tous les services de l'administration : emplois dans les ressources humaines, juristes, assistants sociaux, informaticiens, ...

Il existe une multitude de possibilités et, qui plus est, pour tous ! Pour la plupart des emplois, vous devez disposer d'un diplôme d'études supérieures mais ce n'est pas toujours le cas pour certaines fonctions. Nos emplois ont tous un point en commun : nous travaillons au bien-être de tous nos citoyens et à un meilleur service rendu.

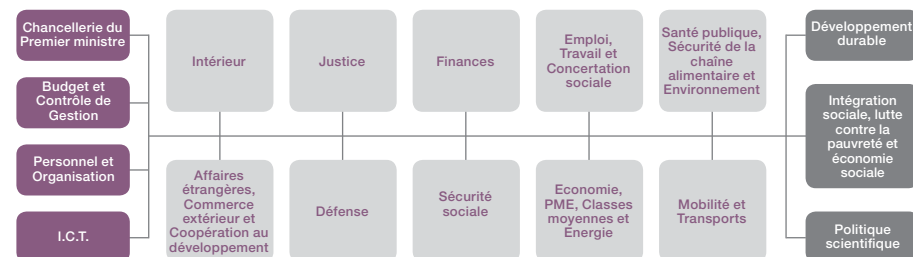
**BOUTHAINA EL IDRISI,**  
ASSISTANTE ADMINISTRATIVE  
SERVICE PUBLIC FÉDÉRAL  
SÉCURITÉ SOCIALE



*"J'ai fait ce choix de manière délibérée. J'ai opté pour l'administration fédérale, qui a une vision d'avenir et se soucie de ses collaborateurs et des citoyens. Je ne voulais surtout pas être un numéro et encore moins être vue comme quelqu'un de différent ! Faire partie d'une équipe qui vous donne toutes les chances de vous épanouir ; voilà ce qui m'intéressait ! Si vous prenez vous-même l'initiative et décidez de ce que vous voulez, vous pouvez y arriver. Il suffit de foncer et d'y croire !"*

## Pour quels services publics puis-je postuler via Selor ?

Selor recrute principalement des collaborateurs qui travailleront pour l'administration fédérale. Celle-ci comprend dix services publics fédéraux verticaux (SPF), ayant chacun leurs compétences spécifiques, quatre SPF horizontaux et trois services publics de programmation (SPP) :



Selor recrute également pour les communautés flamande, française et germanophone ainsi que pour les régions flamande, wallonne et la Région de Bruxelles-Capitale. Ces services recherchent également eux-mêmes de nouveaux collaborateurs, sans passer par Selor. Consultez régulièrement leurs sites et découvrez leurs offres d'emploi.

Par exemple, vous pouvez retrouver les postes vacants auprès de la Région Wallonne sur le site <http://recrutement.wallonie.be>. Pour la Communauté française, vous pouvez vous rendre sur leur site <http://www.cfwb.be/>. Enfin, vous retrouverez les offres concernant la Région de Bruxelles-Capitale en consultant le site <http://www.bruxelles.irisnet.be>, rubrique 'Travailler au MRBC' (Ministère de la Région de Bruxelles-Capitale).

À côté de cela, il existe encore un très grand nombre d'instituts ou de services nationaux à vocation sociale et scientifique, connus ou moins connus : Institut national d'assurance maladie-invalidité (INAMI), Office national de l'Emploi (ONEM), Régie des Bâtiments, Institut royal météorologique (IRM), ...

Au total, Selor recrute pour plus de 150 services publics fédéraux différents.



Plus d'infos : [www.selor.be](http://www.selor.be) > Dans quel service public ?

## Quelle est la différence entre statutaire et contractuel ?

- Dans l'administration, vous pouvez être engagé de différentes manières :
  - > Statutaire : Il s'agit d'emploi à nomination fixe. Vous acquérez le statut de fonctionnaire. Outre cette sécurité d'emploi, vous avez la garantie de bénéficier de possibilités d'avancement et de bonnes conditions de pension. Vous pouvez également changer d'emploi via le 'marché interne'. Et ainsi relever de nouveaux défis dans un autre service public fédéral.
  - > Contractuel : Il s'agit d'un contrat qui s'apparente davantage aux contrats existant dans le secteur privé. Vous êtes engagé sur base d'un contrat à durée déterminée ou à durée indéterminée. Vous gagnez la même chose qu'un fonctionnaire statutaire mais vos possibilités d'évolution sont un peu plus limitées.
  - > Management : vous pouvez également être engagé dans l'administration fédérale en tant que manager. Il s'agit d'une fonction à mandat. Vous devez disposer d'une solide expérience et d'un diplôme de master/licence pour exercer ce type de fonction.

Chaque année, entre 3.000 et 3.500 personnes sont engagées pour travailler dans l'administration fédérale. Entre 2.000 et 2.500 d'entre elles sont engagées en tant que statutaires, environ un millier sur base contractuelle et une centaine en tant que manager. De nombreux collaborateurs vont également partir à la pension au cours des années à venir. L'administration continuera donc à recruter activement sur le marché de l'emploi. Au total, quelque 80.000 fonctionnaires travaillent actuellement pour l'administration fédérale.

## Je ne dois pas passer par Selor si je souhaite travailler au sein de :

- communes, villes, provinces et services y attachés (tels que les CPAS). Informez-vous à ce sujet auprès de votre administration communale ou provinciale.
- l'enseignement. L'enseignement est du ressort des communautés. Pour y travailler, et pas seulement comme enseignant, nous vous conseillons de consulter le site de l'enseignement ([www.enseignement.be](http://www.enseignement.be)), les sites des établissements d'enseignement ou encore les sites web du Forem ([www.leforem.be](http://www.leforem.be)) ou d'Actiris ([www.actiris.be](http://www.actiris.be)).
- la Police ([www.jobpol.be](http://www.jobpol.be))
- l'Armée belge ([www.mil.be](http://www.mil.be)). La Défense recrute elle-même le personnel militaire. Par contre, le personnel civil est recruté par Selor.
- entreprises publiques autonomes (bpost, la SNCB, Belgacom)
- entreprises régionales de transport en commun (STIB, TEC, de Lijn)
- institutions européennes ([www.europa.eu](http://www.europa.eu))
- un certain nombre de services publics fédéraux qui ne sont pas liés (ou partiellement) à Selor pour leur recrutement. Par exemple : la Sûreté de l'État, le Conseil d'État, la magistrature, Fedasil, l'Agence fédérale de Contrôle nucléaire, ...



Plus d'infos : [www.belgium.be](http://www.belgium.be) > Emploi

MARIE ODETTE KATSHINDA,  
EXPERT TECHNIQUE, SERVICE  
PUBLIC FÉDÉRAL  
PERSONNEL & ORGANISATION



*"Après une expérience de plus de 2 ans à la Police Fédérale comme consultante, je voulais découvrir autre chose. Le Service public fédéral P&O m'a intriguée, je ne savais pas que ce SPF existait et j'ai voulu en savoir plus. J'ai complété mon CV en ligne."*

## De quels avantages vais-je bénéficier si je travaille dans l'administration ?

Travailler pour l'un des plus grands employeurs du pays vous offre de nombreux avantages. Parcourons rapidement les avantages offerts par l'administration fédérale :

- minimum 26 jours de congé (jours fériés et ponts non compris) et possibilité de récupérer les heures supplémentaires.
- la gratuité des transports en commun pour les déplacements du domicile au lieu de travail : abonnement pour vos déplacements (professionnels) en train, tram, bus, métro et/ou octroi d'une prime pour les déplacements en vélo.

- certains services publics fédéraux appliquent les horaires variables, ce qui veut dire que vous pouvez choisir l'heure à laquelle vous commencez à travailler (dans une fourchette horaire définie). Vous pouvez ainsi facilement trouver un équilibre entre travail et vie privée. Vous pouvez, par exemple, emmener vos enfants à l'école ou à la crèche sans devoir faire l'impossible pour arriver à votre travail avant 8 heures. Parfois, il existe même des possibilités de travailler depuis votre domicile.
- de nombreuses possibilités de formation offertes par l'employeur et à suivre durant les heures de bureau.
- différentes primes : vous pouvez obtenir une prime de compétences après la réussite d'une formation certifiée. Ainsi, vous recevez chaque année à période fixe un certain montant, et ce, durant une période de 6 à 8 ans. Vous pouvez également obtenir une prime en réussissant un test linguistique chez Selor.
- une assurance hospitalisation à des conditions avantageuses ou même gratuite dans certains services publics. Certaines fonctions donnent droit à un GSM et/ou à une connexion Internet.
- certains services publics ont des restaurants où vous pouvez profiter de repas complets à des tarifs attractifs. Pendant les congés scolaires, certains services publics organisent une garderie pour les enfants sur le lieu de travail (généralement en collaboration avec leur service social).
- enfin, en tant que fonctionnaire fédéral, vous bénéficiez en outre de la carte FED+. Celle-ci donne droit à des réductions ou à des avantages dans le cadre d'événements socioculturels ou sportifs, ainsi que dans un certain nombre de magasins.



Plus d'infos : [www.fedweb.be](http://www.fedweb.be) > Rémunération et avantages



## Combien vais-je gagner dans l'administration ?

Au sein de l'administration fédérale, les rémunérations sont fixées par des barèmes. Votre salaire net dépend d'un ensemble de critères : le niveau de l'emploi, votre ancienneté, ... En outre, il faut citer les facteurs personnels, par exemple l'état civil ou le nombre de personnes à charge.

Un fonctionnaire en début de carrière peut compter, s'il est isolé et sans personne à charge, sur un salaire approximatif de (chiffres au 1er juin 2009) :

- 1675 euros (emploi au niveau master/universitaire sans expérience requise)
- 1400 euros (emploi au niveau bachelier/graduat)
- 1280 euros (emploi au niveau enseignement secondaire supérieur)
- 1200 euros (pas de diplôme ou enseignement secondaire inférieur).

Un fonctionnaire bénéficie également d'un pécule de vacances (92 % du salaire mensuel) et d'une prime de fin d'année (avec un montant fixe de 650 euros et une partie variable correspondant à 2,5 % du salaire du mois d'octobre de l'année en cours).

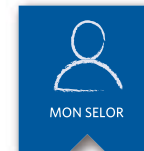


Plus d'infos : [www.fedweb.be](http://www.fedweb.be) > Rémunération et avantages

## Je suis convaincu et je veux postuler. Je crée un CV en ligne dans Mon Selor !

Dans Mon Selor, vous pouvez créer un CV en ligne, suivre vos sélections, vous exercer à différents tests, ... Il suffit de vous enregistrer et vous voilà parti ! Avec un CV entièrement complété, c'est encore mieux bien entendu :

- Vous pouvez postuler pour les emplois disponibles en ligne. Il s'agit généralement de fonctions statutaires ou à nomination fixe. Pour pouvoir participer à la procédure de sélection, vous devez cependant satisfaire aux conditions de participation. Pensez donc à vérifier la rubrique 'profil' dans la description de la fonction. Si vous avez déjà complété votre CV, vérifiez alors si toutes vos données sont bien à jour. Si une expérience est demandée, complétez-la aussi précisément que possible. Enfin, n'oubliez pas de télécharger votre diplôme ou tout autre document officiel demandé.
- Veillez à garder votre CV à jour pour intéresser nos recruteurs. En effet, les services publics fédéraux recrutent également des candidats par le biais de recherches dans la banque de données CV de Selor. Il s'agit ici du recrutement de collaborateurs contractuels à durée déterminée ou indéterminée (c'est-à-dire pas de nomination fixe, mais plutôt un contrat comme dans le secteur privé). Si le profil qu'ils recherchent correspond au vôtre, une description de fonction vous est envoyée via Mon Selor. Ces emplois ne sont pas publiés sur notre site web. Pensez donc à garder votre CV à jour pour les emplois contractuels.



Plus d'infos : [www.selor.be](http://www.selor.be) > Mon Selor

## Pourquoi fixer des conditions de participation ?

Afin d'offrir les mêmes chances à chacun, Selor se doit de respecter strictement les conditions de participation. Par exemple, si Selor demande 2 ans d'expérience, vous devez effectivement avoir 2 ans d'expérience. Dans le secteur privé, vous pouvez peut-être tenter votre chance si vous n'avez qu'un an et demi d'expérience mais pas dans l'administration. Toutes les personnes répondant aux mêmes conditions de participation doivent être traitées de la même manière. Ce même principe s'applique également aux diplômes. Si un diplôme de bachelier dans une certaine branche est exigé, vous devez satisfaire à cette condition (sauf mention contraire). C'est pour cette raison que les emplois restent toujours au minimum vacants durant 14 jours sur le site web de Selor. Par exemple, Selor ne peut pas, comme c'est le cas dans le secteur privé, décider qu'il y a suffisamment d'inscriptions et retirer l'annonce du site web après 8 jours.

*"Pour postuler à la sélection, j'avais fait parvenir à Selor toutes les informations utiles mentionnées dans les conditions de participation. L'administration fédérale s'efforce d'éliminer toute forme de discrimination à l'embauche par des mesures préventives. Des formations pour les chargés des sélections sont dispensées, les procédures de sélection sont contrôlées... L'égalité des chances est une réalité grâce aux conditions de participation clairement définies..."*



**CYPRIEN KATALAY ONDEL**  
ASSISTANT ADMINISTRATIF,  
MINISTÈRE DE LA DÉFENSE

## Dois-je être belge pour travailler dans l'administration ?

Cette condition s'applique uniquement aux fonctions où il y a exercice de l'autorité publique. Il s'agit par exemple des emplois tels qu'assistant de surveillance pénitentiaire, diplomate ou inspecteur financier. Pour tous les autres emplois statutaires (nominations fixes), vous devez, au moment de votre entrée en service, être de nationalité belge, suisse ou encore être citoyen d'un pays appartenant à l'espace économique européen. Pour les emplois contractuels, il n'y a aucune exigence sur le plan de la nationalité (excepté également pour les fonctions où il y a exercice de l'autorité publique). La description de fonction précise toujours s'il s'agit d'un emploi statutaire ou contractuel. Vous trouverez les exigences en matière de nationalité dans la rubrique 'profil'.

## Que se passe-t-il si je n'ai aucune expérience ?

L'administration est l'un des seuls employeurs qui offrent des opportunités aux personnes sans expérience. Très souvent, nous proposons des emplois pour lesquels aucune expérience n'est requise. Parfois, vous pouvez même participer si vous êtes encore dans votre dernière année d'études. Pour savoir ce qu'il en est de l'expérience, consultez la rubrique 'profil' dans la description de fonction.

## Et si je ne dispose pas du diplôme requis ?

Par exemple, pour pouvoir prétendre à un emploi de niveau bachelier, vous devez en principe être détenteur d'un diplôme de bachelier. Selor veut également donner la possibilité de postuler aux personnes qui n'ont pas le bon diplôme (ou aucun diplôme) mais bien les compétences et/ou l'expérience requises. Ce projet s'appelle Compétences Acquisées Antérieurement (CAA) et fonctionne avec des cartes d'accès.



Vous pouvez obtenir une carte d'accès en passant un test qui mesure les compétences génériques requises pour un emploi d'un certain niveau. La carte d'accès vous donne la possibilité de postuler pour un emploi précis pour lequel votre niveau de diplôme ne vous permet en principe pas d'entrer en ligne de compte. Le plus souvent, vous devez également disposer d'une expérience dans le domaine de l'emploi visé en plus de la carte d'accès. La description de fonction précise toujours s'il vous est possible de participer via une carte d'accès.

## Et si j'ai obtenu un diplôme à l'étranger ?

Si vous êtes détenteur d'un diplôme délivré à l'étranger, il faut tout d'abord en faire valider l'équivalence par la Communauté française. Il peut alors être assimilé à un diplôme belge. Différents critères sont examinés, sur la base desquels une décision est prise. La description de fonction précise ce qu'il y a lieu de faire si vous avez obtenu un diplôme à l'étranger.

**i** Plus d'infos : [www.enseignement.be](http://www.enseignement.be) > Equivalences

## Et si j'ai obtenu mon diplôme dans une autre langue ?

Dans la majorité des cas, vous n'êtes pas tenu de passer un test linguistique pour travailler dans l'administration fédérale. Par exemple, si vous avez obtenu un master en architecture en anglais et que vous postulez pour un poste de niveau master francophone pour un service public fédéral, vous ne devrez pas passer de test de français. Dans certains cas, les lois linguistiques belges imposent de passer un test si vous avez obtenu un diplôme dans une langue différente de celle de l'emploi pour lequel vous postulez. Par exemple, si vous avez obtenu un diplôme en français et que vous souhaitez postuler pour un emploi dans le rôle linguistique néerlandophone. En fonction du type d'administration pour laquelle vous souhaitez travailler (communes, provinces, communautés et régions), d'autres règles peuvent être d'application. Pour plus d'informations à ce sujet, vous devez contacter le service du personnel concerné.

## Dois-je être bilingue (français - néerlandais) pour travailler dans l'administration ?

Au sein de l'administration fédérale, vous vous retrouvez souvent dans un environnement bilingue mais vous n'êtes pas tenu pour autant de maîtriser l'autre langue nationale, sauf si la description de fonction le précise de manière spécifique (par exemple : diplomates ou traducteurs). Il ne s'agit là que de cas particuliers qui ne concernent pas la majorité des emplois proposés. En d'autres termes, vous ne devez pas passer de test de néerlandais si vous postulez pour un emploi en français. En tant que fonctionnaire, vous pouvez toujours continuer à étudier le néerlandais sans engagement auprès de l'Institut de Formation de l'Administration fédérale (IFA). Si vous réussissez un test linguistique et que vous travaillez à Bruxelles, vous obtenez également une prime. Au-delà des primes, cela peut constituer un avantage pour vous. En fonction du type d'administration pour laquelle vous souhaitez travailler (communes, provinces, communautés et régions), d'autres règles peuvent être d'application. Pour plus d'informations à ce sujet, vous devez contacter le service du personnel concerné.

**i** Plus d'infos : [www.selor.be](http://www.selor.be) > Tests linguistiques

## Est-ce que le fait de connaître d'autres langues constitue un avantage ?

La connaissance d'autres langues que le néerlandais ou le français peut constituer un avantage pour certaines fonctions, par exemple dans des établissements pénitentiaires, les centres d'accueil de Fedasil ou à la Sûreté de l'État. Cet avantage éventuel est stipulé dans la description de fonction. La connaissance d'autres langues (le plus souvent l'arabe, le chinois, l'anglais, ...) ne peut jamais être imposée comme condition de participation et ne fait jamais l'objet de tests sauf pour les diplomates ou les traducteurs par exemple.

## Dois-je passer des tests après avoir postulé ?

Si vous avez postulé et que vous répondez aux conditions de participation, Selor (ou un service public recrutant via Selor) vous invite à présenter un ou plusieurs tests. Notez que vous n'êtes pas testé sur vos connaissances scolaires (à moins que cela soit spécifiquement indiqué dans la description de fonction, ce qui n'est qu'exceptionnellement le cas) mais sur vos compétences. Nous devons en effet évaluer si vous êtes la personne la plus compétente pour effectuer le travail. Selor évalue vos compétences : la manière dont vous vous comportez dans un environnement de travail donné.

En général, une procédure de sélection pour un emploi statutaire au sein de l'administration fédérale comporte deux tests. Tout d'abord, une épreuve informatisée permettant d'évaluer si vous êtes capable, par exemple, d'analyser ou d'établir des liens entre certaines informations. Si vous réussissez ce test, vous êtes invité à un entretien. Celui-ci nous permet d'évaluer votre motivation pour l'emploi en question. Nous vous posons également des questions relatives à la manière dont vous vous comportez dans certaines situations professionnelles. Par exemple, lorsque vous postulez pour un emploi comportant une bonne dose de stress, Selor doit pouvoir analyser comment vous gérez les situations professionnelles stressantes.

Pour un emploi contractuel, qu'il soit à durée déterminée ou indéterminée, vous ne devrez en général passer qu'un entretien auprès du service public recruteur. Selor veille à ce que tous appliquent les mêmes techniques d'entretien.

DOAN SI LAN HUONG,  
EXPERT FINANCIER,  
BUREAU D'INTERVENTION  
ET DE RESTITUTION  
BELGE

*"Depuis l'inscription chez Selor en passant par les tests et les interviews, les candidats belges ou étrangers sont traités exactement de la même façon, sans distinction"*



## CONSEILS



- gardez votre calme
- prenez bien connaissance des instructions
- ne traitez qu'un seul sujet à la fois.

## Quels tests dois-je passer ?

Vous trouverez ci-après un aperçu des tests que Selor utilise le plus souvent. Les tests sont toujours adaptés au niveau de l'emploi (master, bachelier, enseignement secondaire supérieur ou inférieur ou sans diplôme). Vous les passez dans la langue de l'emploi pour lequel vous postulez. Selor vérifie également la neutralité des tests et veille à ce qu'ils ne comportent aucun élément discriminatoire en termes d'origine ou de culture.

### • Exercice du bac à courrier (épreuve informatisée)

Lors d'un exercice du bac à courrier (également appelé 'test in-basket'), vous êtes placé dans un environnement de travail fictif. Ce test permet d'évaluer une série de compétences au travers d'une boîte de réception ou d'un bac à courrier fictifs. Vous devez y traiter toute une série de courriers ; il peut s'agir de brefs mémos, de factures de téléphone voire de courriers confidentiels ou encore de rapports complets. Votre tâche consiste à gérer le courrier en un temps déterminé. Tous ces courriers n'ont pas la même importance. C'est de cette façon qu'il sera évalué si vous êtes capable de distinguer rapidement et correctement les dossiers importants des dossiers secondaires. Et ainsi d'évaluer comment vous parvenez à ramener l'ordre dans le chaos. Votre tâche consiste donc à évaluer les priorités, mettre en œuvre des actions, planifier celles-ci et impliquer les acteurs concernés dans le processus.

### • Tests d'aptitude (tests informatisés)

Au travers de ces tests, nous évaluons la rapidité à laquelle vous établissez des liens, vous déchiffrez quelque chose ou vous distinguez des principes et des règles. Ces tests permettent donc d'évaluer la rapidité à laquelle vous êtes capable d'acquérir de nouvelles connaissances. Il peut s'agir de :

- capacité de raisonnement numérique : établir des liens entre des données chiffrées
- capacité de raisonnement verbal : établir des liens entre des données verbales, des mots
- capacité de raisonnement abstrait : établir des liens entre certaines figures ou objets.

### • Tests de personnalité (épreuve informatisée)

Ils permettent d'évaluer les traits de personnalité importants dans le cadre de l'emploi visé. Généralement, une série de situations, de points de vue ou de caractéristiques sont énumérés et vous devez choisir celui/celle qui s'applique le mieux à vous. L'exercice porte sur la manière dont vous vous voyez. Il n'existe donc pas de bonne ou de mauvaise réponse. Votre score à ces tests ne peut jamais mener à une exclusion de la sélection. Ces tests constituent un complément d'informations à l'entretien.

### • Entretien

L'entretien permet à Selor d'évaluer si vous disposez des compétences nécessaires pour exercer correctement la fonction visée. Vous pourrez également constater par vous-même si le travail représente un défi suffisant à vos yeux. Selor utilise la technique STAR(R) (Situation, Tâche, Action, Résultat et Réflexion). Elle repose sur un entretien qui se déroule selon une structure définie, et au travers duquel l'accent est mis sur le comportement. Vos compétences sont évaluées au travers d'exemples que vous choisissez vous-même. Vous décrivez par exemple comment vous avez géré une situation professionnelle dans laquelle vous avez ressenti du stress. Il se peut également que vous deviez préparer une étude de cas et la présenter à un jury.

## C CONSEILS

- restez calme
- faites bien attention au temps
- lisez attentivement les instructions et les questions

## C CONSEILS

- la première idée ou impression est la meilleure
- restez vous-même ; en fin de compte, vous ne savez pas quel type de personnalité est recherché

## C CONSEILS

- Informez-vous bien sur le poste et l'organisation, listez une série de questions que vous souhaitez poser.
- Demandez des éclaircissements ou des explications supplémentaires si vous ne comprenez pas la question.
- Ne donnez pas de réponses vagues. Veillez à préparer à l'avance de bons exemples illustrant votre motivation, votre ambition, vos compétences et vos talents. Si vous n'avez pas encore d'expérience professionnelle, vous pouvez parler d'une situation rencontrée à l'école, lors d'un travail réalisé en groupe ou d'une situation vécue au sein d'un mouvement de jeunesse.
- Soyez honnête par rapport à vos capacités, vos envies et votre personnalité. N'essayez pas de bluffer le jury, les mensonges sont rapidement découverts...

## Puis-je me préparer aux tests de Selor ?

Selor ne teste pas vos connaissances. En d'autres termes, il n'y a rien à étudier (sauf en cas d'indication contraire dans la description de fonction). Il s'agit d'évaluer comment vous travaillez dans une situation professionnelle définie. Le plus important aux yeux des recruteurs est d'évaluer ce dont vous êtes capable et comment vous gérez certaines situations. Cela ne peut pas changer d'un jour à l'autre. Nous vous conseillons cependant de bien lire la description de fonction, de vous demander si l'emploi vous convient réellement et, en cas de doute, de vous informer avant de postuler. Les conseils qui précèdent vous invitent souvent à « rester vous-même » ; c'est le meilleur conseil que Selor puisse vous donner.

Le site web de Selor propose également des exemples interactifs des épreuves informatisées que nous proposons le plus souvent. Si vous voulez en savoir plus sur ces tests, vous avez ainsi la possibilité de vous exercer.

## Dois-je être un spécialiste IT pour pouvoir réussir ces épreuves informatisées ?

Les épreuves informatisées sont faciles d'utilisation. Pas besoin de faire carrière dans l'informatique pour les réussir. Néanmoins, une connaissance de base d'un système d'exploitation tel que Windows, par exemple, peut vous aider. Savoir manipuler une souris peut également être pratique. Mais vous n'avez pas besoin d'être un expert en Excel ou Word, par exemple. Sauf, bien entendu, si vous postulez pour un emploi pour lequel cet aspect est très important. Afin de vous familiariser avec ces tests, nous vous invitons également à consulter les exemples interactifs sur le site web de Selor. Avant leur démarrage, certains tests proposent aussi un module d'exercices vous permettant de vous habituer à leur fonctionnement.

## Est-ce que je vais devoir passer un test dans une grande salle ?

Ces grands 'examens' annuels sont désormais de l'histoire ancienne. Autrefois, Selor louait une grande salle et chacun était invité à venir y passer le test. Aujourd'hui, tout le monde vient passer une première épreuve informatique dans les bâtiments de Selor. Vous n'êtes jamais à plus de 150 personnes dans une salle. Selor veille à ce que vous soyez installé confortablement pour passer le test.

## Ai-je vraiment une chance parmi tous ces candidats ?

Beaucoup de gens pensent qu'un emploi dans l'administration attire toujours des milliers de candidats. Ce n'est pas forcément le cas. Pour certains jobs, il y a beaucoup de candidats tandis que pour d'autres, ils sont peu nombreux. Le nombre de candidats varie en fonction du niveau du job (il y a moins de candidats avec un diplôme de master en Droit que de candidats avec un diplôme de l'enseignement secondaire supérieur) et du nombre réel de postes vacants. Pour certains jobs, il y a plusieurs postes vacants. Le nombre exact de postes vacants est toujours indiqué dans la description de fonction. Ne vous laissez jamais impressionner par le nombre de candidats présents à une sélection.

YVONNE KALINDA,  
EXPERT FINANCIER,  
BUREAU D'INTERVENTION  
ET DE RESTITUTION  
BELGE



*"Je pense que Selor est vraiment la porte d'entrée dans l'administration et qu'il donne une réelle chance aux personnes d'origine étrangère. Il n'y a aucune raison d'avoir peur de postuler dans l'administration fédérale. C'est un secteur où chaque personne est reconnue et a des droits sans distinction de couleur de peau."*

## Que se passe-t-il si je réussis ?

Pour les emplois statutaires, un classement des personnes qui ont réussi est effectué après la sélection. La première personne sur la liste est, selon Selor, la plus à même d'exercer la fonction. Il ou elle a les compétences requises pour l'emploi. Le nombre de personnes engagées à l'issue de la sélection dépend du nombre de postes vacants (ce nombre figure sur chaque description de fonction lors de la publication de l'offre d'emploi). Si une personne refuse le poste, la suivante prend sa place et ainsi de suite. Chaque fois qu'une place se libère, la personne suivante est invitée à manifester son intérêt et à entrer en service. Généralement, une telle liste est valable deux ans. Il se peut également que vous soyez contacté durant cette période pour une fonction similaire auprès d'un autre service public. Au lieu d'organiser une nouvelle sélection, Selor peut transmettre la liste des personnes qui ont réussi à un autre service public.

Nous ne fonctionnons pas avec un classement de lauréats pour le recrutement des contractuels. Votre CV est sélectionné dans notre banque de données CV s'il correspond au profil recherché. Vous êtes ensuite convoqué pour un entretien chez le service public recruteur. Celui-ci vous transmettra ensuite vos résultats et si vous êtes engagé ou pas.

## Que se passe-t-il si je ne suis pas lauréat ?

Tout le monde ne réussit pas dès la première participation. En tout cas, votre résultat n'a aucune influence sur vos candidatures suivantes chez Selor. Tant que vous répondez aux conditions de participation, vous pouvez toujours postuler pour n'importe quel emploi. Si vous êtes intéressé par un emploi spécifique et que vous n'avez pas réussi la première fois, vous pouvez postuler à nouveau par la suite.

## Vais-je forcément travailler à Bruxelles ?

La plupart des emplois dans l'administration (fédérale) sont situés à Bruxelles. Les sièges centraux des services publics se trouvent en effet souvent dans la capitale de notre pays. Généralement, les bureaux sont facilement accessibles via les transports en commun. Ils se trouvent généralement à proximité d'une gare, d'une station de métro ou d'un arrêt de bus. Lorsque vous travaillez dans l'administration fédérale, vous voyagez gratuitement en transports publics de et vers votre lieu de travail. Votre abonnement est pris en charge par votre employeur. À côté de cela, de nombreux services publics ont également des antennes délocalisées dans les chefs-lieux des provinces. Des services publics tels que les Finances, l'Office national des Pensions, ... emploient également des personnes dans d'autres villes. De même, les prisons du Service public fédéral Justice dans lesquelles vous pouvez travailler en tant qu'assistant de surveillance pénitentiaire, infirmier, informaticien ou assistant social ... sont réparties sur l'ensemble du pays. La description de fonction précise toujours le lieu de travail. Même si vous commencez à travailler dans un service public basé à Bruxelles, vous pouvez demander votre mutation dans une autre ville par la suite.

## Quels sont les autres services proposés par Selor ?

### Si je suis déjà fonctionnaire ?

Selor, le bureau de sélection de l'administration, recherche de nouveaux collaborateurs pour différents services publics. À côté de cette mission, Selor organise des épreuves de promotion pour les fonctionnaires, contribuant ainsi à favoriser la mobilité interne au sein de l'administration (fédérale). Ainsi, une fois que vous travaillez en tant qu'agent statutaire pour l'administration (fédérale), vous pouvez changer d'emploi en postulant pour des emplois exclusivement accessibles aux fonctionnaires. Vous pouvez par exemple passer d'une fonction d'accueil au Service public fédéral Sécurité sociale à un job de téléphoniste au Service public fédéral Intérieur. Et relever ainsi un nouveau défi ...

**i** Plus d'infos : [www.selor.be](http://www.selor.be) > Déjà fonctionnaire ?

### Si je veux passer un test linguistique ?

Vous pouvez vous adresser au Selor si vous souhaitez obtenir un certificat linguistique. Selor organise des tests de connaissance linguistique des autres langues nationales. Par exemple, un certificat linguistique en néerlandais peut vous être utile si vous souhaitez accéder à certains emplois auprès d'un service public bruxellois local (par exemple, lorsque vous exercez une fonction de guichet) ou si vous êtes belge et que vous souhaitez postuler à une fonction dans un rôle linguistique qui ne correspond pas à la langue de votre diplôme. Dans la plupart des cas, vous ne devez cependant pas passer de test linguistique lorsque vous postulez. Vous ne devez pas non plus être parfaitement bilingue pour pouvoir travailler dans l'administration (fédérale). Vous travaillez et fonctionnez dans la langue de l'emploi pour lequel vous postulez.

**i** Plus d'infos : [www.selor.be](http://www.selor.be) > Tests linguistiques

*"La diversité au Selor est une réalité : rencontrer des candidats venant de tous les horizons. Je trouve ça enrichissant et ce, que ce soit dans les rapports professionnels mais également humains. Je suis fier de pouvoir travailler dans un environnement qui prône l'égalité des chances et qui peut se targuer dans sa réalité quotidienne de traiter de manière équitable toutes les personnes quelles que soient leurs origines."*



ALAIN DUPRET,  
ASSISTANT  
ADMINISTRATIF,  
SCREENING, SELOR

## Si je veux travailler dans le secteur du gardiennage ou de la sécurité ?

Selor organise également des épreuves pour les personnes souhaitant travailler pour une société de gardiennage ou de sécurité. En collaboration avec le Service public fédéral Intérieur, Selor veille à ce que les différentes sociétés appliquent les mêmes conditions de participation. Si vous souhaitez exercer une telle profession, vous devez tout d'abord vous inscrire dans un organisme de formation agréé (liste disponible sur [www.vigilis.be](http://www.vigilis.be)). Celui-ci prendra ensuite contact avec Selor afin de vous inscrire aux différents tests obligatoires. Une fois ces tests réussis, vous pouvez entamer la formation requise dans l'un de ces organismes de formation. À l'issue de votre formation, Selor vous invite à présenter un test concernant la législation relative au secteur du gardiennage et de la sécurité.

**i** Plus d'infos : [www.selor.be](http://www.selor.be) > Épreuves pour les agents de sécurité et agent de gardiennage

## Comment être sûr que Selor applique le principe d'égalité des chances ?

L'équipe Diversité de Selor veille au respect de la politique d'égalité des chances dans le cadre de l'engagement de nouveaux collaborateurs au sein de l'administration. Selor souhaite que l'administration soit le reflet de notre société moderne, caractérisée par la richesse de sa diversité. Lors des tests de sélection, Selor met tout en œuvre pour garantir une évaluation objective des compétences. Pour Selor, la couleur de peau, le sexe, les croyances religieuses, le handicap, les préférences sexuelles, ... n'ont aucune influence sur les résultats. Seules comptent les compétences et chacun bénéficie du même traitement :

- femmes et hommes aux fonctions de management
- personnes souffrant d'un handicap ou d'une maladie
- personnes d'origine étrangère
- personnes n'ayant pas l'occasion de suivre ou de terminer une formation
- personnes se trouvant dans une situation d'exclusion sociale et/ou de pauvreté.

**i** Plus d'infos : [www.selor.be](http://www.selor.be) > Égalité des chances

## Comment bénéficier du principe de l'égalité des chances en tant que femme ou homme ?

Au sein de l'administration fédérale, seul 1 manager sur 6 est une femme. Seul 1 candidat sur 5 est une femme. Souvent, les femmes se sous-estiment ou n'ont pas conscience de leurs compétences et de leurs possibilités de carrière. Selor veut les encourager à assumer une fonction de management, grâce au projet Top Skills.

Lors de ce projet, les candidates passent la même épreuve qu'au cours d'une vraie sélection pour une fonction managériale. Selor les évalue sur 5 compétences de management à savoir : réflexion flexible et innovante, vision et capacité d'intégration, sens des responsabilités et de l'initiative, convaincre et négocier, collaborer et construire des réseaux. Après l'épreuve d'assessment, les candidates reçoivent le feed-back nécessaire quant à leurs points forts et aux aspects à développer. Elles reçoivent en outre des informations pertinentes quant au profil idéal et aux compétences exigés chez un manager.



Selor prend encore d'autres initiatives visant à garantir l'égalité des chances pour les femmes et les hommes en :

- garantissant l'égalité des genres dans les annonces de recrutement (mention F/M)
- composant des commissions de sélection équilibrées
- réalisant un screening actif des tests, de manière à assurer leur neutralité sur le plan du sexe
- éliminant les éléments susceptibles de favoriser les femmes ou les hommes lors des épreuves orales
- sponsorisant des événements autour de cette thématique
- recherchant de nouveaux membres du jury féminins pour les sélections de fonctions managériales
- adaptant le CV standard pour les fonctions managériales, en assimilant une expérience à temps partiel à une expérience à temps plein
- créant des canaux de communication spécifiques pour informer les femmes des fonctions de management et des projets spécifiques en cours.



Plus d'infos : [www.selor.be](http://www.selor.be) > Egalité des chances

## Comment puis-je bénéficier du principe d'égalité des chances si je souffre d'un handicap ou d'une maladie ?

Selor n'organise pas de sélections distinctes pour les personnes présentant un handicap. Selor prévoit des adaptations raisonnables des procédures de sélections et un accompagnement sur mesure durant la procédure de test. Ces adaptations des tests lèvent les obstacles liés au handicap et permettent aux candidats de participer à une épreuve sans que le handicap ait une influence sur les résultats. Ces adaptations sont également appliquées aux tests linguistiques et aux sélections de promotion.

### Comment puis-je demander des adaptations aux tests de sélection ?

Les adaptations aux tests de sélection doivent être demandées en créant votre dossier handicap via Mon Selor : il faut y indiquer une description du handicap et préciser les adaptations souhaitées lors des tests. Vous devez également télécharger une attestation de handicap. Une fois que votre dossier est complété, les adaptations sont ensuite déterminées pour chaque sélection.

En fonction de l'épreuve de sélection et du handicap (visuel, moteur, auditif, difficultés d'apprentissage ou autres), Selor apporte les adaptations raisonnables nécessaires et vous pouvez passer l'épreuve dans un environnement adapté :

- passer les tests sur des ordinateurs équipés de logiciels d'agrandissement et de synthèse vocale, d'une réglette braille ou d'un logiciel pour personnes dyslexiques
- adapter le format des questionnaires (format A3 au lieu d'A4)
- avoir recours à un interprète en langue des signes
- proposer des tests oraux en remplacement des tests écrits ou informatisés
- accorder plus de temps pour réaliser l'examen.

Il ne s'agit ici que de quelques exemples : d'autres adaptations sont bien entendu possibles.

### Quelles mesures prenez-vous à l'égard des lauréats présentant un handicap ?

Si vous avez passé et réussi une sélection pour l'administration fédérale, vous pouvez demander à figurer dans une réserve de recrutement spécifique. Les services publics qui désirent recruter une personne présentant un handicap peuvent consulter ces réserves de recrutement, dont la validité n'est pas limitée dans le temps. De plus, l'administration fédérale s'est fixée comme objectif d'atteindre un quota de 3 % de personnes présentant un handicap parmi le personnel (à l'exception de certains services publics). A cet effet, une Commission d'accompagnement pour l'emploi des personnes avec handicap a été mise sur pied pour aider les différents services publics fédéraux à atteindre cet objectif.

### Mon poste de travail peut-il également être adapté ?

Si vous êtes engagé, Selor peut vous aider en donnant à votre futur employeur des conseils concernant les adaptations de votre poste de travail sur base de vos besoins et difficultés. Vous pourrez ainsi vous lancer dans votre fonction dans les conditions optimales.



Plus d'infos : [www.selor.be](http://www.selor.be) > Egalité des chances

## Comment bénéficier du principe de l'égalité des chances en tant que personne d'origine étrangère ?

Selor souhaite encourager davantage de candidats d'origine étrangère à postuler dans l'administration. Pour ce faire, Selor souhaite tout d'abord se concentrer sur l'amélioration de ses canaux de communication. En publiant les annonces d'offres d'emploi dans des canaux de communication adaptés et aux endroits adéquats. Selor dispose déjà de plus de 500 adresses d'associations et d'organisations via lesquelles diffuser ses offres d'emplois. Selor souhaite également élaborer des projets en collaboration avec ces organisations et partager des expériences.

### Comment puis-je être sûr de la neutralité des tests de sélection ?

Selor met tout en œuvre pour que les tests soient tout à fait exempts d'éléments discriminatoires en termes d'origine et de culture. Plus précisément, Selor examine si le sexe et l'origine ont une influence sur la mesure des compétences et s'ils donnent les mêmes chances de réussite à tous. Pour ce faire, Selor soumet ses tests, question par question, aux analyses sur la neutralité en collaboration avec le monde académique et scientifique. De plus, lors de tout développement ou achat de nouveaux tests, Selor exige le respect de la neutralité de ses tests et des mêmes chances pour tous. A titre d'exemple, le projet « testez les tests » réunit les personnes d'origine belge et d'origine étrangère afin de vérifier la neutralité des tests sur le plan de l'origine et de la culture. C'est également l'occasion pour Selor de démystifier ses tests et de montrer qu'ils portent bien sur les compétences.

### Puis-je postuler de façon anonyme ?

La correction des épreuves informatiques se fait de manière anonyme. Votre nom, origine et sexe ne sont pas visibles par les personnes qui corrigent votre épreuve. Les consultations de la base de données CV visant à pourvoir des postes contractuels et du marché interne au sein de l'administration fédérale, ne laissent pas non plus apparaître ces données. Selor sélectionne uniquement sur la base des compétences.

### Quels sont les projets de Selor orientés vers les personnes d'origine étrangère ?

Dès la fin de 2010, Selor va se rendre dans les différentes grandes villes (Bruxelles, Gand, Leuven, Liège, Charleroi, ...) pour vous expliquer personnellement tout ce qu'il faut savoir à propos des emplois au sein de l'administration : comment postuler, quels sont les tests à passer, quelles sont les langues à maîtriser, comment Selor garantit-il l'égalité des chances, ... Vous pourrez également suivre des ateliers et passer des simulations de tests ou encore participer à une séance de 'Testez la neutralité des tests'. L'un des objectifs principaux est de comprendre les freins qui empêchent les personnes d'origine étrangère à postuler dans l'administration, afin de trouver des solutions et de les encourager à poser leurs candidatures.



**i** Plus d'infos : [www.selor.be](http://www.selor.be) > Egalité des chances

## Que fait Selor en matière d'égalité des chances si je n'ai pas obtenu mon diplôme ?

Le diplôme constitue souvent une condition de participation à laquelle on ne peut pas échapper. Cependant, Selor œuvre également pour permettre aux personnes qui n'ont pas le bon diplôme, mais bien les compétences et/ou l'expérience requises, de participer aux procédures de sélection. Ce projet s'appelle « Compétences Acquisées Antérieurement » (CAA).



Pour pouvoir postuler à un emploi pour lequel vous n'avez pas le (niveau de) diplôme adéquat, vous devez d'abord obtenir une 'carte d'accès'. Cette épreuve, qui n'est cependant pas appliquée pour toutes les sélections, permet à Selor de déterminer si vous êtes capable de fonctionner à un certain niveau. Il ne s'agit donc pas de remplacer le diplôme, mais bien de valoriser les compétences.

Les épreuves d'obtention de carte d'accès comportent deux tests informatisés mesurant respectivement 4 compétences génériques et la capacité de raisonnement abstrait. Les épreuves d'obtention de carte d'accès ont été conçues par niveau. Quel que soit le contexte professionnel des sélections, ce sont toujours les mêmes épreuves qui déterminent l'obtention d'une carte d'accès. Bien entendu, plus le niveau requis est élevé, plus l'épreuve sera complexe.

Tout le monde peut obtenir une carte d'accès :

- si vous souhaitez postuler pour un emploi nécessitant un diplôme général, vous devez donc d'abord réussir l'épreuve de carte d'accès. Par exemple, pour l'emploi d'assistant de surveillance pénitentiaire, vous devez être détenteur d'un diplôme d'enseignement secondaire supérieur. Si vous ne possédez pas ce diplôme, vous pouvez néanmoins postuler pour cet emploi en passant au préalable une épreuve de carte d'accès.
- si vous souhaitez postuler pour un emploi nécessitant un diplôme spécifique. Par exemple, programmeur IT, vous devez à la fois justifier de l'expérience requise dans le domaine de la fonction et réussir l'épreuve de la carte d'accès.

Si une sélection est ouverte aux candidats CAA, la description de fonction le mentionne dans les conditions de participation. Une carte d'accès ne vous permet pas de postuler à tous les emplois : les professions réglementées (par exemple médecin, juriste) ne seront jamais accessibles via CAA.

**i** Plus d'infos : [www.selor.be](http://www.selor.be) > Quelle préparation ? Quels tests ?

MAUD DE RAEMAEKER,

COLLABORATRICE  
MÉTHODOLOGIE ET  
SCREENING, RESEARCH  
& DEVELOPMENT,  
SELOR



*"Les cartes d'accès représente une bonne évolution en reconnaissant les compétences et l'expérience acquise. Le diplôme n'est plus un obstacle pour postuler à certaines sélections dans l'administration fédérale. CAA est une réelle opportunité à saisir !"*

## Comment puis-je bénéficier de l'égalité des chances si je vis une situation d'exclusion sociale ou/et de pauvreté ?

Dans notre pays, un citoyen sur sept vit en dessous du seuil de pauvreté. Une personne professionnellement active est moins confrontée à l'exclusion sociale et a davantage le sentiment de faire partie de la société. C'est pourquoi Selor œuvre pour que les emplois au sein de l'administration soient accessibles à ces personnes. Selor emploie d'ailleurs un « expert de vécu en matière de pauvreté et d'exclusion sociale », ayant grandi dans la pauvreté. Ses conseils permettent à Selor d'être plus attentif à ce groupe cible spécifique. Cet expert formule des propositions visant à mieux toucher ces personnes, de façon à ce qu'elles aient également l'occasion de postuler.



**i** Plus d'infos : [www.selor.be](http://www.selor.be) > Egalité des chances

AMAL ABDESADAK,  
EMPLOYÉE  
ADMINISTRATIVE,  
SCREENING, SELOR



*"Depuis avril 2007, je travaille à l'accueil chez Selor. J'avais introduit mon CV sur Selor.be en me disant que cela ne servait à rien. Je n'ai qu'un diplôme de l'enseignement secondaire inférieur. J'étais persuadée que pour pouvoir travailler dans l'administration, il fallait un diplôme plus élevé. Je voyais donc mon diplôme comme un 'handicap', un handicap plus grand que le fait d'être d'origine marocaine. Finalement, il s'avère que ni mon origine ni mon niveau de diplôme n'ont eu d'influence négative. J'ai été invitée à un entretien qui s'est très bien déroulé. Mon travail consiste à recevoir les personnes qui viennent passer un test linguistique ou un entretien de sélection. Je comprends leur nervosité et je les accueille donc avec le sourire. Entre-temps, j'ai repris mes études et j'arrive à concilier parfaitement les deux. Je conseille à tout le monde de postuler dans l'administration et d'avoir confiance en soi. Ici, tout le monde a sa chance !"*

Werk, job diversité gleichberechtigung together per tutti  
 creatividad Rad, posao разноликост за све  
 δημιουργικότητα munça per te gjithë together Akazi bazgoshai  
 szansa ZENGINLIK gleichberechtigung عي مجلل 創造力 gléck  
 kansen ensemble vielfalt job apertura rëspeto за све  
 bogatstvo Arbecht σεβασμο diversitate Pune ubwubashi  
 szacunek ةاواسملا marabari DEĞER ARTIMI samen  
 平等μ plus-value für alle opportunity, chance  
 insieme conjunto prilika, sreća, mogućnost БОГАТСТВО kréativitéit EŞİTLİK  
 για ολους tolerantă 機會 OTWARTOŚĆ مارتح  
 ehteram tolerim diversiteit richesse gelegenheit for all  
 Lavoro, impiego oportunitad poštovanje посао respekt δουλεια  
 pentru toti 工作 ÇEŞİTLİLİK Praca rispetto voor iedereen kreativität  
 added value Trabajo толеранција, трпеливост oppenheet ouverture  
 حم استلا RÓZNRODNOŚĆ egolitate barazim πολυμορφια  
 respekt mokhtalef BERABER једнакост zajedno 機會  
 Kar Travail, emploi, job raznolikost gleichheet riqueza égalité  
 igualdad HERKES İÇİN fortuna, opportunità equality gelijkheid  
 creativität za svakog diversidad zgiuaresi ةمي ق ةداي ز HERKES İÇİN  
 opportunità gemeinsam creativity verschiddenheit KREATYWNOŚĆ ينع  
 gemeinsam kreativnost ανοχη fat meerwaarde 公差  
 \$ansă Praca respect Chancen срећа (шанса) μαζί  
 HOŞGÖRÜ ανοιγμα tolerranza/tollerranza? صرفلا arbeit se bashku  
 Employment, work, \$ANS tolerancija uguaglianza 尊重 diversity  
 креативност toleranz por todos créativité tolerancia заједно  
 pour tous SAYGI ع ادب impreună tolérance  
 ισοτητα respekt iş πλουτος chance mehrwert pasuri  
 所有 diversità creativitate ευκαιρια toleranz YARATICILIK  
 respect عونتلا tolerancja jednakost ПОШТОВАЊЕ  
 tolerance jednakost Werk, job diversité gleichberechtigung لم عمل за све  
 szansa ZENGINLIK gleichberechtigung عي مجلل 創造力 gléck  
 insieme conjunto prilika, sreća, عي مجلل БОГАТСТВО kréativitéit EŞİTLİK

ER : Marc Van Hemelrijck • Boulevard Bischoffsheim 15 • 1000 Bruxelles

Cette brochure est imprimée sur du papier recyclé  
par l'entreprise de travail adapté Manufast ABP



Dépôt legal : D/2010/7737/70 • Octobre 2010